Commentateur :

Il y a 50 ans, l'université d'Angers voyait le jour.

La question de son lieu d'implantation dans la ville a fait l'objet de nombreux débats. Enseignant de géographie, Jean-Claude Denis se souvient des rebondissements politiques qui ont finalement mené à choisir le site de Belle-Beille.

Jean-Claude Denis :

Il y a eu une multitude d’épisodes bien connus, notamment la querelle du bâtiment Droit-Lettres, je ne sais pas si vous vous souvenez de ça ? C'était un peu une résurgence du conflit ancien. C'est-à-dire que pour loger l'UFR Droit-Lettres, il fallait un bâtiment neuf.

L'État se déclarait d'accord pour le financer. Et donc, à cette fin, la précédente municipalité, municipalité de Jean Turc, avait proposé un terrain à Belle-Beille. Mais entre-temps, Jean Monnier est élu maire. Et Jean Monnier était plutôt partisan de ramener l'université en centre-ville. Le maire se trouve avec le terrain du Haras et il propose de construire là la Faculté de droit, sur le terrain du Haras. Obstacle de Jean Sauvage, qui était alors président du Conseil général à ce moment-là, pour qui mettre la Faculté de droit au Haras, c'est une agression directe à l'égard de la Catho qui se trouve juste à côté. Alors que dans notre esprit, il s’agissait plutôt d’essayer de renforcer les collaborations. Mais donc blocage absolu du Conseil général.

Bon, évidemment, la ministre de l'époque ne pouvait pas aller à l’encontre du sénateur Sauvage, hein, qui était alors rapporteur au Sénat sur les questions d'enseignement. Par ailleurs, donc, la ministre dit : “Dans ces conditions-là, on bloque toute construction”.

Jean Monnier a évidemment tout de suite fait marche arrière en disant : Si c'est la condition sine qua non pour avoir le financement, nous, on veut bien Belle-Beille, même si on pense que ce n'est pas la meilleure solution pour finir la construction.

Donc le bâtiment de Droit-Lettres s'est construit à Belle-Beille. Mais, sauf erreur de ma part, il a été inauguré à la fin des années 80, donc 12 ans après. Tout simplement parce que l'État n’avait pas les moyens. Et je crois qu'il a été préfinancé, là encore, par le Conseil général.

Commentateur :

Le témoignage de Jean-Claude Denis a été enregistré par les membres de l'Association des retraités de l'université d'Angers.   
Retrouvez d'autres podcasts sur le site du 50e anniversaire de l'université.